

COVID-19 :
Faure Gnassingbé
lutte sans relâche



Les autorités togolaises ont réceptionné 118.000 doses de vaccin Johnson & Johnson

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0461 du 10 au 17 Août 2021- Prix : 250 F CFA

IDEE :

Les bla bla bla d'Agbéyomé



TOGO/CRISES POLITIQUES
À RÉPÉTITION :

"On a l'impression que l'ANC veut semer du haricot pour récolter du riz...", raille Abass Kaboua



Abass Kaboua, président du MRC

ECONOMIE :
Résultats satisfaisants
de l'OTR au 1er semestre



Philippe Kokou Tchodié, CG de l'OTR

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour
Matin:
Orages épars
29°C
Après-midi:
Orages épars
24°C

EDITO

Le voyage !

Le voyage est si court, parce que le temps court. On pense toujours qu'il est long mais il s'épuise et nous épuise. Et nous met à court de moyens si on ne se donne pas les moyens de l'occuper.

Chaque temps du voyage compte et il doit servir à nous procurer les moyens du voyage : amour, liberté, joie de vivre, partage et fraternité. Car le voyage sans moyens est un voyage inutile. Ceux qui pensent que ces moyens sont forcément argent, ruse, mensonge, envies, violence, méchanceté, intrigues et médisances, ne comprennent rien à la vanité des choses de la vie.

Alors, donnez l'amour, même si on vous donne la haine. Car en définitive, il ne restera que les bonnes actions que nous avons accomplies pour occuper ce temps court de ce voyage si court parce que notre temps de vie si court, court.

Bon réveil et excellente journée. Chaque jour est une vie.

Traivonnons à la beauté de la vie.

SAM

IDEE : Les bla-bla-bla d'Agbéyomé

Agbéyomé revient sur la scène en s'adressant à sa nation fictive, puisqu'il continue de croire qu'il est le Président de la République du Togo et que sa victoire lui a été volée. Il appelle les puissances internationales à le rétablir dans ses droits.

Drôle de personne, cet Agbéyomé Kodjo, personnage qui ne lorgne plus du côté des Togolais qui l'auraient élu et qui seraient prêts à tout pour revendiquer sa victoire, mais qui va appeler les puissants de ce monde au secours.

"A la CEDEAO, l'UA, Emmanuel Macron, Angela Merkel, Charles Michel, Joe Biden, Antonio Guterres, Vladimir Poutine, agissez pour que le Togo ne devienne pas le cimetière des droits de l'Homme et de la démocratie, le précipice du droit international en rendant à César ce qui lui revient car le Peuple togolais ne veut plus vivre le génocide de 2005", dit-il. Soit dit en passant qu'Emmanuel Macron, les autres et les institutions citées ont, tous, félicité le Président Faure Gnassingbé pour sa brillante réélection et, certains d'entre eux, l'ont reçu en tête-à-tête au milieu du premier semestre cette année à l'Elysée.

Ce qui est intéressant dans cette nouvelle sortie du Président du MPDD, c'est sa volonté de se faire une virginité auprès des Togolais en les caressant dans le sens du poil. "Toute vie d'homme est faite d'erreurs et de choix avisés qui tissent la trame de l'évolution. Et la mienne en tant qu'homme politique ne fait pas exception, ce que j'ai déjà affirmé à maintes reprises. Dans mon cheminement politique, j'ai évolué au sein du Rassemblement du Peuple togolais (RPT) que j'ai quitté volontairement le 27 juin 2002 en publiant mon testament politique intitulé " Il est temps d'espérer ". (...) Je l'ai dit pendant la campagne, je ne suis pas le plus méritant ni le plus efficace, car je reconnais bien mes défauts, mes insuffisances et la part morale qui est la mienne dans le passif de la gestion au long cours de cette dictature cruelle et implacable, qui nous tient tous à l'étroit. A maintes reprises, j'ai regretté sincèrement ma contribution à ce système oppresseur du Peuple togolais qui a pour seule vocation: la conservation éternelle du pouvoir par tous les moyens.

Devant la Nation toute entière et en toute humilité devant Dieu, je réitère à nouveau, avec sincérité, ma demande de Pardon à toutes les filles et à tous les fils du Togo tout entier, et explore la grâce divine de la consolation et de l'apaisement des cœurs offensés et blessés", écrit-il, se comparant à l'a-

pôtre Paul sur la route de Damas.

Apparemment, et contrairement à ce qu'il croit, l'acceptation de sa rédemption par les Togolais n'est pas pour demain. Son chemin de croix risque d'être très long. Car les Togolais, qu'il a brimés dans le passé, alors qu'il avait le pouvoir de faire autrement, n'ont pas oublié. Ils sont peut-être des chrétiens, sensibles à la vie des personnages de la Bible tels St Paul ou Moïse, mais pas aussi naïfs pour les comparer à un personnage tristement célèbre comme Agbéyomé Kodjo. Il a beau joué sur la corde sensible des Togolais, la démarche est vouée à l'échec. Il le sait très bien, Monsieur Agbéyomé Kodjo. Mais, comme à son habitude, il veut entourer ses concitoyens pour paraître comme le messie. Mon œil !

Contrairement à ce qu'il annonce, personne ne rendra à César (Agbéyomé Kodjo, Ndlr) ce qui ne lui appartient pas. 20% de l'électorat togolais lui ont fait confiance lors de la présidentielle de 2020. Plus de 70% ont porté leur choix sur Faure Gnassingbé. Ces résultats ont été validés par la Cour constitutionnelle. Et donc, le César n'a rien à réclamer, si ce



Gabriel Agbéyomé Kodjo

n'est sa place de l'opposant N°1 au pouvoir en place. Si ce n'est sa boulimie du pouvoir, Agbéyomé Kodjo aurait pu jouer parfaitement ce rôle qui est tout aussi important pour la vivacité de la démocratie dans notre pays.

A son âge, il avait encore la possibilité de participer aux prochains scrutins et les gagner, si c'est la volonté du peuple togolais. Mais parce que Mgr Kpodzro lui a mis dans la tête qu'il a réalisé l'alternance au Togo, il y croit dur comme fer et ne veut plus s'en défaire. On a bien envie de lui dire de quitter sa bulle et de revenir à la réalité.

Mais, en y réfléchissant bien, il semble qu'on peut le laisser dans son monde illusoire, qui lui fait croire qu'il

est président de la République avec son gouvernement fantôme et fantôme. Peut-être que cela le maintient en vie. Faisons donc œuvre utile de le laisser dans ses illusions.

De toute façon, les puissants de ce monde, dont il sollicite le concours, et les Togolais savent que c'est Faure Gnassingbé qui est à la manette du pouvoir au Togo. Il exerce l'effectivité du pouvoir. Les jérémiades d'Agbéyomé n'y feront rien, ni aujourd'hui, ni demain. Comme l'a si bien relevé Me Jean Yaovi Dégli, les carottes sont bien cuites pour Agbéyomé Kodjo. Nous n'avons jamais cessé de le lui dire depuis plus d'une année déjà.

TOGO : La décentralisation, cet apprentissage permanent

Certains rouages du processus de décentralisation enclenché depuis plusieurs années déjà au Togo semblent être mal perçus même par les autorités en charge de ce département assez complexe. En effet, une lettre du ministre de tutelle, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires à Madame le maire de la commune Ogou1, nous pousse à des réflexions légitimes.

"...Le ministre d'Etat dans sa réclamation assortie d'une injonction au maire à se " conformer aux textes en vigueur ", sème davantage la confusion en se référant à la loi numéro 2008-006 du 11 juin 2008 portant statut des agents des collectivités territoriales, alors même qu'il ne peut pas ignorer que ce texte, après sa promulgation et sa publication au JO du 17 juin 2008, n'a jamais été appliqué au Togo puisque le conseil des ministres n'a pas pris, à ce jour, le texte d'application y afférent.

Surpris par le contenu de cette lettre adressée à Madame le maire de la



Le ministre d'Etat, Payadowa Boukpepsi

Commune Ogou1, nous avons cherché à en avoir le cœur net, sur l'état du droit positif dans notre pays au sujet des questions sus évoquées.

Contrairement à ce qu'un confrère a qualifié de recadrage du maire par le ministre d'Etat, il semble que les arguments de ce dernier soient difficilement soutenables par les lois en vigueur.

Ainsi, aucun texte ne prévoit que le maire doive rechercher l'approbation du ministre avant de licencier un agent, sauf dans l'éventualité où il s'agit d'un fonctionnaire détaché ; auquel cas ce n'est pas le maire qui procède au licenciement. Aucun des deux agents mentionnés par la lettre

du ministre d'Etat ne relève de la fonction publique. C'est donc à tort que le ministre d'Etat demande à être consulté pour une approbation dans le cas d'espèce.

Plus encore le législateur, imprégné de l'esprit de la décentralisation, a expressément prévu que certains actes des autorités locales, listés à l'article 79 de la loi sur la décentralisation et les

libertés locales, ne sont pas soumis à l'obligation de transmission à l'autorité de tutelle, et sont exécutoires de plein droit. Parmi ces actes figurent justement ceux pris en matière de gestion du personnel de la collectivité territoriale.

Pourtant, nous avons trouvé que dans le cas concerné, le maire attaqué avec même pris soin d'adresser l'ensemble des pièces des dossiers à la fois au préfet et au ministre de l'administration territoriale. Cette initiative volontaire du maire qui ne résulte pas d'une obligation légale ne

Suite à la page 6

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

LE MÉDIUM
Médias d'Information

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

COVID-19 :

Faure Gnassingbé lutte sans relâche

Le gouvernement togolais a réceptionné 118 000 doses de vaccin Johnson and Johnson jeudi dernier à Lomé, dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19. Le pays devient ainsi le premier du continent à recevoir ce vaccin fabriqué en Afrique du Sud. Et ceci, n'est qu'une infime partie des 4 millions de doses pourvues par le Togo. Faure Gnassingbé n'en est pas peu fier !

Par Ali SAMBA

" Aujourd'hui, le Togo est très fier d'être l'un des tous premiers pays africains à recevoir les premières doses de vaccin Johnson & Johnson made in Africa. " Mes remerciements à tous les partenaires qui soutiennent notre pays, dans sa stratégie de lutte contre cette pandémie, qui a un impact très négatif sur nos vies et nos économies. Depuis le début de cette terrible pandémie de Covid19, notre pays met tout en œuvre pour surmonter les défis sanitaires et économiques. Je me réjouis de l'arrivée rapide de ces doses sur notre territoire et vous invite à vous faire vacciner massivement pour endiguer la maladie ", a dit Faure Gnassingbé sur son compte Twitter.

Et le Président de la République a raison d'inviter les Togolais à la vaccination massive pour que l'effort du gouvernement ne soit pas vain. Ce nouveau lot de doses de Johnson & Johnson porte à 716



Les autorités togolaises ont réceptionné 118.000 doses de vaccins Johnson&Johnson

620 le total de vaccins acquis par le Togo depuis mars 2021. A la date du 29 juillet 2021, le nombre de vaccinés est réparti comme suit : - AstraZeneca : - première dose : 270 298 dont 33 090 personnels de santé ; deuxième dose : 145 993 dont 30 867 personnel de santé ; Sinovac : - première dose : 26 488 (796 pour la communauté et 25 692 pour les Universités de Lomé et de Kara) ; deuxième dose : 8 943 (502 pour la communauté et 8 441 pour les Universités de Lomé et de Kara) ; -Pfizer : - première dose : 33 304 ; deuxième dose : 411.

Au niveau des défis à relever, se trouve l'ambition du gouvernement d'atteindre l'objectif vaccinal de 95% pour l'ensemble des cibles à vacciner ; de gérer les rumeurs sur les effets indésirables de la vaccination ; de disposer des quantités de doses nécessaires pour la vaccination de toutes les cibles

retenues pour recevoir le vaccin anti-Covid-19 ; de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan de déploiement de la vaccination contre la Covid-19.

Au niveau des perspectives, il est prévu l'adaptation progressive du plan de communication sur les vaccins et la vaccination contre Covid 19.

363 milliards déjà collectés pour la riposte

Selon le gouvernement du 02 avril 2020 (date du début de l'état d'urgence sanitaire au Togo) à fin juin 2021, il a été mobilisé 363 milliards de francs CFA, soit 90,75% des 400 milliards prévus pour alimenter le Fonds de relance et de solidarité covid-19. Cet argent a servi à mettre en place des mesures anti-covid, à couvrir les dépenses d'assistance aux populations vulnérables à travers

des programmes comme "Novissi", qui a coûté plus de 13 milliards de francs CFA au profit d'environ 820 000 bénéficiaires à la date du 28 juin 2021.

En rappel, à la fin de l'année 2020, les dépenses effectuées dans la lutte contre la pandémie, depuis le 06 mars 2020, s'établissaient à 107 milliards de francs CFA. Dans cette somme, plus de 52 milliards avaient été dépensés pour la relance économique.

La stratégie nationale adoptée au Togo, pour permettre aux populations d'être viables sur le plan social et économique, a fait du Togo un pays stabilisé en dépit de la crise. Au rang des dispositions idoines prises pour étouffer les effets indésirables de la crise, il y a la construction des infrastructures sanitaires, le réaménagement des centres de santé, l'achat de matériels modernes, la production massive des masques de protection et le subventionnement de leur achat, la gratuité des tranches sociales d'eau et de l'électricité, la baisse des prix des produits pétroliers, la réduction du coût de branchement à l'eau potable.

A cela, il faut ajouter la mise en œuvre de la politique d'allègement des charges fiscales, les reports des échéances de crédits pour les entreprises... Les partenaires techniques financiers et la communauté internationale ont reconnu la prouesse du Togo dans la gestion de la riposte à la maladie et ont félicité le gouvernement pour cela.

DROITS HUMAINS :

Le Togo sommé de poursuivre les pourfendeurs des minorités sexuelles

Les 29 juin, 30 juin et 1er juillet 2021, le Togo soumettait son rapport sur le respect des droits de l'homme dans le pays. Sur le sujet de la reconnaissance des droits des minorités sexuelles, le ministre en charge des droits de l'homme a été très clair et a indiqué que le pays n'est prêt de changer sa législation en la matière.

Les actes homosexuels sont illégaux au Togo. Ils sont punis de trois ans de prison et d'une forte amende. Les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et transgenres (LGBT) ne sont pas reconnues. Le droit togolais est formel sur ces questions. " L'homosexualité n'est pas un droit de l'homme ; ce qui est un droit de l'homme, c'est le droit à la vie sexuelle " avait déclaré le ministre en charge des Droits de l'homme l'année dernière. En Juin dernier, Il avait réitéré ses propos lors de la présentation du rapport du Togo au comité des droits de l'homme. " Pour ce qui concerne les relations sexuelles entre adultes consentants du même sexe, le Togo n'envisage pas d'abroger les dispositions qui les criminalisent. Car cette orientation sexuelle n'est pas en adéquation avec les valeurs sociales togolaises ", a-t-il dit.



Christian Trimua, ministre en charge des Droits de l'homme

Tout citoyen est libre de vivre sa sexualité comme il l'entend, mais dans le cadre de la Constitution. Le Code des personnes et de la famille définit le mariage comme l'union d'un homme à une femme. Le code pénal incrimine tous les actes contre-nature entre des gens de même sexe.

Cependant, les autorités soulignent que le Togo ne pratique pas d'inquisition dans les chambres à coucher. " Ce que les uns et les autres font de leur vie sexuelle en catimini les engageant", avait lancé le ministre Trimua.

Après examen du dossier Togo, le comité des droits de l'homme des Nations Unies recommande au

Togo de réviser sa législation nationale afin de la rendre pleinement conforme au Pacte en incluant une définition de la discrimination, directe et indirecte, y compris dans la sphère privée, couvrant tous les motifs prévus dans le Pacte, et englobant l'orientation sexuelle et l'identité de genre ; amender le Code pénal afin de décriminaliser les relations sexuelles entre adultes consentants de même sexe ; prendre toutes les mesures nécessaires, y compris des mesures de sensibilisation des magistrats du siège et du parquet, aussi bien que des membres des forces de l'ordre et de sécurité, pour garantir la protection des personnes

ciblées pour leur orientation sexuelle ou leur identité de genre et des organisations de défense de ces personnes contre toutes les formes de harcèlement, de discrimination et de violence à leur égard.

Il est rappelé que la législation togolaise punit les actes homosexuels de trois ans d'emprisonnement et d'une amende de 100 000 à 500 000 francs CFA.

Le comité a fait aussi des recommandations à propos de la non-discrimination et droits des personnes appartenant à des minorités ethniques.

Pour le comité, le Togo devrait promptement diligenter des enquêtes et des poursuites judiciaires contre les dirigeants politiques et les journalistes dont les appels à la haine ethnique au cours du processus électoral de 2005 ont déclenché des violations graves des droits de l'Homme ; poursuivre de manière impartiale et, si elle est reconnue coupable, condamner à des peines proportionnées à la gravité de ses actes toute personne tenant des discours ayant pour effet d'inciter à de tels actes en violation de l'article 20 du Pacte.

Les autorités togolaises apprécieront.

Zozo

QUI SERA LE MEILLEUR VOLONTAIRE DE L'ANNÉE 2021 ?

L'Agence nationale du volontariat (ANVT) a lancé mercredi, l'édition 2021 du concours du "Meilleur Volontaire de l'Année". La compétition, qui est à sa 6e édition, est ouverte à tout volontaire résidant au Togo ou en mission de volontariat national à l'étranger, ayant une expérience d'au moins 06 mois dans le volontariat ou dont le dernier mandat s'est achevé 06 mois avant le lancement de l'actuelle édition. L'initiative vise à promouvoir un volontariat de qualité et à mettre en lumière les volontaires qui se sont le mieux illustrés au cours de l'année, à travers leurs actions au sein des communautés.

Comme pour l'édition précédente, 06 thématiques sont retenues : Santé, Éducation, Animation sociale et Développement communautaire, Environnement-agriculture, Justice-droit-équité et genre, Administration-économie et Finances. Trois principales catégories seront récompensées : Meilleur volontaire de l'année, Meilleure volontaire femme de l'année et Meilleur volontaire sur un projet de l'UE. Les formulaires de candidature sont disponibles dans les Centres Régionaux de Volontariat (CRV), ou à télécharger sur le portail de l'Agence avant le 25 août.

Initié en 2011 par le Gouvernement, pour servir de levier dans la réalisation des objectifs du pays, le volontariat a mobilisé, en une décennie, plus de 39 700 volontaires sur tout le territoire, via ses différents programmes.

Source : @Republiquetogolaise.com

VERS PLUS DE CÉLÉRITÉ DANS L'OBTENTION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Le processus de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) va s'accélérer, ce qui permettra aux citoyens de les obtenir plus rapidement. Dans une note de service sur la réorganisation des services dans les commissariats, le Directeur Général de la Police Nationale, a, en effet, demandé une organisation des sections en deux groupes, couvrant toute la journée, de 05h à 21h. La mesure, estime Yaovi Okpaoul, devrait permettre de réduire les files d'attente et éviter aux demandeurs de passer de longues heures sans se faire servir.

Au Togo, la carte nationale d'identité est l'un des principaux documents officiels qui permettent de justifier ou de prouver son identité. Elle est établie à la Direction Générale de la Documentation Nationale (DGDN), à travers les commissariats de police sur tout le territoire. Sa durée de validité est de cinq ans.

Source : @Republiquetogolaise.com

ZOZO

PAYER SA VIGNETTE DE BON CŒUR



Les propriétaires de voitures, de camions, de bus ou de motos doivent s'acquitter d'une taxe annuelle appelée TVM (taxe sur les véhicules à moteur).

Mais rares sont ceux à adhérer avec enthousiasme au paiement de cette vignette.

Depuis lundi, les policiers, les gendarmes, mais aussi les douaniers, se sont déployés sur certains grands axes pour contrôler les véhicules et leurs passagers.

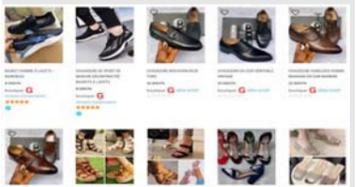
Pour ceux qui ont payé, pas de problème. Pour les autres, c'est l'immobilisation jusqu'au paiement de la TVM.

Pour le moment, pas d'autre sanction.

Cette vignette qui va de 15.000 à 65.000 Fcfa est destinée à entretenir le réseau routier.

Source : @Republicoftogo

ET ENCORE UN SITE DE E-COMMERCE



Le commerce traditionnel est-il en passe de disparaître au Togo ? Certainement pas, mais on assiste à une floraison de sites marchands.

Dernier en date, 'TogoAchat'.

On peut y acheter en ligne du textile, de l'électroménager, des produits électroniques ...

Cette market place est ouverte aux professionnels et aux particuliers.

Le site assure les livraisons à domicile.

Source : @Republicoftogo

LES TOGOLAIS MONTENT AU FILET



Tout le monde parle de football, beaucoup moins de tennis. Dans ce sport, le Togo a aussi de grandes ambitions.

La Fédération togolaise de tennis (FTT) mise tout sur Padio Hod'Abalo Isak, l'un des espoirs les plus solides.

L'objectif est de permettre au joueur d'améliorer son classement mondial. Il doit donc participer à davantage de compétitions et disposer de moyens financiers.

'Il doit être dans le Top 100 mondial l'année prochaine', espère Albert Lamboni, l'un des responsables de la FTT.

Padio Hod'Abalo Isak participe actuellement au tournoi de Fédération internationale de tennis (ITF) qui se déroule à Accra.

Source : @Repicoftogo.com

ECONOMIE : Résultats satisfaisants de l'OTR au 1er semestre

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a tenu vendredi 06 août 2021 à Lomé, son second séminaire d'orientation. Présidé par le Commissaire Général par intérim, Philippe Kokou Tchodié, la rencontre vise à permettre à la régie financière d'engranger, au second semestre en cours, des résultats satisfaisants.

Par Koudjoukabal

Placé sous le thème : " L'éthique et la déontologie professionnelle pour une meilleure mobilisation des recettes fiscales et douanières", le séminaire, qui a réuni les commissaires, les directeurs, les chefs divisionnaires et bien d'autres, entend poser les jalons devant lui permettre d'obtenir des résultats satisfaisants, comme ce fut le cas au premier semestre de l'année.

Selon Philippe Kokou Tchodié,



Une vue l'assistance lors de la présentation

Commissaire général par intérim de l'Office, l'initiative permet de faire le point du premier semestre et définir des stratégies pour le semestre en cours.

" Ce séminaire consiste à faire le bilan de la période écoulée et projeter les perspectives de la période à venir.

Donc, nous faisons la situation de nos activités depuis janvier à fin juin et poser le jalon pour le second semestre en cours ", a-t-il indiqué avant de poursuivre : " Ce qu'il faut retenir au titre du premier semestre 2021, c'est que malgré la crise sanitaire, globalement nos activités ont été satisfaisantes.

En ce qui concerne les ententes du premier semestre, il a été entièrement réalisé avec des recouvrements et des recettes aussi bien pour l'Etat que pour les collectivités territoriales, et les partenaires ont été satisfaits "

A l'occasion, M. Tchodié a insisté sur la promotion du civisme fiscal et la symbiose sur la gestion des finances personnelles.

" Nous voudrions faire de cette thématique une référence pour cette année et que toutes les dispositions soient prises pour la divulgation et la mise en œuvre effective des engagements en matière de la déontologie et de l'éthique professionnelle ", a-t-il indiqué.

Rappelons que ce second séminaire de l'année fait suite à celui intervenu à Kara dans le nord du pays.

Source : Gapola

FILETS SOCIAUX DE BASE :

Le rampart contre la pauvreté

Les Filets sociaux et services de base est un projet du gouvernement qui englobe les sous-projets d'infrastructures, de cantines scolaires pour les écoliers, de transferts monétaires trimestriels pour les ménages nécessiteux, les formations utiles à la mise en place et/ou l'extension des activités génératrices de revenus.

Lancé en 2018 pour assurer aux ménages et aux communautés défavorisées un meilleur accès aux infrastructures socio-économiques de base et aux filets sociaux, le projet des FSB devrait s'achever à la fin de cette année. Mais la Banque Mondiale, compte tenu des résultats qui sont allés au-delà des prévisions, vient de mettre, à la disposition du Togo un financement additionnel de 11 milliards de francs CFA. " C'est pour soutenir les efforts du gouvernement togolais à l'endroit des communautés et ménages les plus affectés par la pandémie de coronavirus (COVID-19) ", indique-t-on à la Banque Mondiale.

Concrètement, Il permettra notam-

ment d'élargir la couverture des transferts monétaires aux plus vulnérables et de renforcer la résilience des ménages en situation de pauvreté extrême en leur fournissant un soutien à la consommation et un accompagnement pour une meilleure inclusion économique. " La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences économiques désastreuses sur les ménages togolais, particulièrement les personnes les plus pauvres et vulnérables. En permettant d'étendre les filets de sécurité sociale et d'étendre la couverture des transferts monétaires à ceux qui en ont le plus besoin, tout en accompagnant la reconstruction de leurs activités économiques, ce financement additionnel s'inscrit dans la continuité de la riposte contre la COVID-19, déployée par le gouvernement à travers le programme Novissi, et permettra au pays de mettre en place un système de protection sociale capable de réagir à d'autres chocs dans le futur", a fait savoir Hawa Wague, la représentante résidente de la Banque mondiale pour le Togo.

Au moment où la Banque



Mondiale donne un souffle supplémentaire au projet, on note que depuis son démarrage, l'initiative pilotée par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a décaissé 23 milliards FCFA au profit des populations de 250 cantons les plus pauvres. 7,1 milliards de FCFA ont été payés à 60 419 ménages pauvres ciblés dans 685 villages sur tout le territoire, dans le cadre des transferts monétaires. Les cantines scolaires, dont le coût annuel est évalué plus de 2,5 milliards FCFA, ont permis de servir des repas chauds à plus

de 92 000 élèves de plus de 300 écoles primaires publiques chaque année en moyenne. Le projet a également permis de réaliser 133 microprojets sur les 200 prévus, fait-on savoir.

A la Banque Mondiale, on relève que 43 000 personnes dans 155 communautés ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau et 6 475 élèves étudient désormais dans des écoles réhabilitées ou nouvellement construites. L'accès aux filets de sécurité (transferts monétaires et alimentation scolaire) a été fourni à 92 345 bénéficiaires, dont 63 436 femmes, alors que les objectifs étaient respectivement de 78 000 et 39 000. Le projet FSB vient compléter les activités du projet Opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables (EJV) qui met en œuvre des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre et des activités d'inclusion économique, y compris des formations à l'entrepreneuriat et des subventions aux entreprises.

Au regard de l'impact socioéconomique incontestable des Filets sociaux et services de base (FSB), vis-à-vis des ménages togolais, on peut soutenir que les dirigeants ne se sont pas trompés en mettant en marche le projet il y a trois (03) ans. Assurer aux communautés démunies un meilleur accès aux infrastructures socio collectives de base (éducation primaire, soins de santé, eau, assainissement) et une protection sociale, les intégrer au processus de développement, empêcher la pauvreté de gagner du terrain en milieu rural, semi-urbain et urbain... sont les principaux résultats escomptés. Progressivement, ils se concrétisent, à la grande joie des bénéficiaires.

Souvenez-vous dans vos prières



SODEGADJI Houngnameto
Revendeuse et Cultivatrice
Rappelée à Dieu le 20 Juin 2021
à son domicile à Atsansi
Agbopemé (Commune Vo3)

85 ans

REMERCIEMENTS

Pasteur Edoh KOMI, 1er Adjoint au Maire de la Commune Golfe 2 (Lomé), Président du Mouvement Martin Luther KING (MMLK)
Les familles: KOMI et SODEGADJI

Les familles parentes alliées et amies
Profondément touchées par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée:

SODEGADJI Houngnameto
Revendeuse et cultivatrice à Atsansi Agbopeme
Survenu le 20 Juin 2021 à son domicile à Atsansi Agbopémé à l'âge de 85 ans

Vous renouvellent leur sincère gratitude

Que Dieu tout puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.

POLITIQUE : Compilation des résultats bureau de vote par bureau de vote, propose la CNAP

Il aurait pu se contenter de sa victoire écrasante lors de la présidentielle de 2020 et se la couler douce jusqu'en 2025, fin de son mandat actuel. Mais non ! Soucieux de la vivacité de la démocratie togolaise où l'opposition a sa place à jouer, Faure Gnassingbé a tendu, une nouvelle fois, la main à l'opposition pour des discussions politiques. Les travaux de la CNAP se sont achevés et les propositions sont compilées dans un document qui se trouve sur la Table du Président de la République.

Des indiscretions, on apprend que la majeure des propositions des partis politiques tourne autour du cadre électoral. On ne peut pas en être surpris. Les partis politiques pensent à eux d'abord. Et c'est normal.

Sur la CENI, c'est celle politique qui est proposée par la CNAP, selon la composition suivante : - 7 membres pour la majorité parlementaire ; 7 membres pour l'opposition répartis comme suit : 4 membres pour l'opposition parlementaire et 3 membres pour l'opposition extraparlamentaire ; - 2 membres de société civile et 1 pour l'administration. Tous les membres de la CENI seront élus par l'Assemblée Nationale. Ils auront tous une voix délibérative au sein de la CENI. Le mandat des membres de la CENI est fixé à un (01) an.

Compte tenu de la nouvelle configuration, due aux locales de 2019, il est indiqué que les CELI couvrent un ressort territorial composé de communes. Aucune CELI ne peut comporter



Payadowa Boukpepsi, ministre d'administration territoriale

en son sein plus de 3 communes. Chaque CELI est composée de 8 membres : 1 magistrat : Président ; 3 membres représentant la majorité parlementaire ; 3 membres représentant l'opposition répartis comme suit : 2 pour l'opposition parlementaire, 1 pour l'opposition extraparlamentaire ; 1 membre représente l'administration, sans voix délibérative.

Il reviendra à la nouvelle CENI de définir le chronogramme des prochaines élections régionales que les membres de la CNAP souhaitent voir se tenir courant premier trimestre de 2022. La circonscription électorale, pour les élections régionales des conseillers régionaux, est la préfecture. Le conseil régional est constitué des élus de chaque préfecture.

" La CNAP propose au gouvernement d'organiser, dans la mesure du possible, les audiences foraines en vue de délivrer les actes de naissance aux Togolais qui n'en disposent pas. Cela contribuera à limiter le nombre de personnes qui s'inscrivent par témoignage

sur les listes électorales. Ce nombre est très élevé actuellement, surtout à Lomé la capitale ", lit-on dans le document.

L'authentification des bulletins de vote se fera par : l'apposition des hologrammes qui doivent être commandés par la CENI en fonction. La conception, la commande, le stockage et le transport de ces hologrammes dans les démembrements de la CENI doivent être entourés de toutes les précautions sécuritaires ; la signature des bulletins de vote après apposition des hologrammes par deux membres du bureau de vote dont un représente la majorité et un autre l'opposition. Pour tenir compte du risque de variabilité de signature de la même personne pour un nombre aussi élevé de bulletins à signer, il est retenu qu'en cas de litige sur une signature, c'est l'hologramme qui fait foi. Cette disposition fera l'objet d'évaluation à l'issue des prochaines élections régionales.

Sur la compilation des résultats, la CNAP suggère celle de bureau de vote par bureau de vote. Les fiches de com-

pilation de résultats, dans les CELI, se font en un exemplaire original et une copie.

L'original de la fiche de compilation est envoyé à la CENI suivant les procédures déjà définies dans le code électoral ; la copie reste à la CELI et sera consultable par les candidats ou leurs représentants, dans les conditions définies par les directives de la CENI. Les procès-verbaux, établis à partir de ces fiches de compilation, seront rédigés en nombre suffisant pour que chaque membre de CELI et chaque représentant de candidat puisse en obtenir une copie.

Au sujet de la gestion des contentieux électoraux (point 23), il est indiqué que " les délais proposés pour le dépôt des recours auprès des institutions habilitées sont les suivants : 72 h pour l'élection présidentielle ; 5 jours pour les élections législatives et sénatoriales ; 5 jours pour les élections locales. Ces délais courent à compter de la proclamation des résultats par la CENI ".

Pas de consensus sur le parrainage lors des élections. Au moment où certains affirment son bien-fondé, d'autres ont plutôt proposé, qu'en ce qui concerne les partis politiques, qu'ils soient astreints au respect strict des dispositions de la charte des partis politiques avant de présenter les candidats.

On attend de voir les propositions qui retiendront l'attention de Faure Gnassingbé.

INVITE DE LA SEMAINE :

FIRMIN TEKOGBO, PRÉSIDENT DE CRGI-FTA : " Il est temps que nous travaillions tous au rayonnement de notre pays sur le plan international "

Journaliste-chroniqueur politique, Firmin Teko-Agbo vient de porter sur les fonts baptismaux une Association dénommée " Centre de Recherches et de Géopolitique internationale-Firmin Teko-Agbo ". Une structure qui vise à donner plus de visibilité aux actions du Togo au plan interne qu'externe et à amener les Togolais à travailler au rayonnement du Togo sur la scène internationale.

Firmin Teko-Agbo : Vous êtes journaliste-chroniqueur politique, vous venez de créer le Centre de Recherches et de Géopolitique internationale Firmin Teko-Agbo, pourquoi une telle initiative ?

Firmin Teko-Agbo : Le constat est simple. Le monde évolue. Tous les Etats cherchent à se donner plus de visibilité et à s'imposer de par le monde.

Les Chinois, arrivés à un moment donné de leur existence, ont compris qu'ils subissaient le monde et qu'il fallait travailler pour repositionner le pays sur le plan international. Et la Chine aujourd'hui s'impose dans le monde, contrôle 10% des ports européens, occupe considérablement le marché africain. Et Les Allemands au sortir de la seconde guerre mondiale ont compris qu'il fallait travailler pour influencer le reste de l'Europe et du monde.

L'Allemagne est aujourd'hui la première puissance d'Europe et fait partie du G7. Je me demande depuis



Firmin Teko-Agbo

un moment où se trouve le Togo. Depuis son arrivée au Pouvoir, l'actuel Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, tout comme son prédécesseur, s'évertue à trouver une place au Togo sur la scène internationale. Il ne peut réussir cette mission si les citoyens ne s'y associent. Comment s'y associer ? Ils ne pourront s'y associer s'ils ne comprennent les enjeux géopolitiques et leur impact sur les décisions publiques et n'arrivent à travailler à faire briller leur pays sur le plan international. Notre ambition aujourd'hui, c'est d'amener les citoyens à comprendre les nouveaux enjeux mondiaux, à donner plus de visibilité aux actions et réalisations du Togo à l'interne qu'à l'externe, à aimer leur patrie et à travailler à son rayonnement au plan mondial.

En clair, quelle est la vision du Centre de Recherches et de Géopolitique internationale Firmin Teko-Agbo (CRGI-FTA) ?

Nous avons remarqué une chose. Plusieurs Togolais aiment peindre leur pays en noir. Ce qui ne va pas à

notre avantage.

Pour le Togo de demain, la donne doit s'énoncer autrement. Notre vision globalement est d'arriver à semer, dans le cœur des Togolais, l'amour de leur patrie. Celui qui aime son pays ne dit pas de mal de lui, ou ne cherche, à toutes les occasions, à le peindre noir. Dès fois, on pense faire du mal aux autres alors qu'on se détruit soi-même.

Notre vision, c'est : amener les citoyens à comprendre les enjeux géopolitiques et leurs impacts sur l'évolution du pays et les décisions publiques ; donner plus de visibilité aux actions du Togo ; contribuer à positionner le Togo sur la scène internationale, que ce soit sur le plan sécuritaire, sur le plan commercial, sur le plan agricole, sur le plan industriel, sur le plan environnemental, sur le plan touristique, sur le plan socio-culturel, sur le plan sportif, sur le plan transport (aérien-terrestre-maritime), Sur le plan institutionnel et législatif. Etre aussi un Cadre de Recherches pour, les étudiants, les étrangers, les touristes, les hommes d'affaires.

Dans notre Centre, nous aurons toutes les informations relatives aux réalisations et actions et Grands projets du Togo. Nous voudrions vendre le Rêve Togo. Notre pays doit attirer plus.

Quels sont donc vos objectifs ?

Nos objectifs s'inscrivent dans la même logique : amener les citoyens à connaître la place du Togo sur le plan international et à contribuer davantage à son rayonnement ; amener les citoyens à avoir de l'ambition pour leur pays et à s'engager pour son rayonnement sur le plan international ; amener les citoyens à comprendre les apports des Ambassades et institutions internationales au Togo et vice-versa. Participer à la formation des leaders d'opinion (journalistes, société civile, étudiants, jeunes des partis politiques...) sur les grands enjeux du Togo et le Rêve du Togo. Etre un cadre de formation et d'informations pour les jeunes, journalistes, étudiants, bref des leaders d'opinion.

Comment y parvenir ?

Nous aurons à organiser régulièrement des séminaires, des colloques, des conférences, des journées portes ouvertes, des galas de foot.

Vous avez des activités en vue ?

Oui bien-sûr. Plusieurs activités, conférences sont en vue. Vous aurez les infos nécessaires au temps opportun.

ZOZO

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DU TOGO ROUVRE BIEN TÔT



Ainsi qu'annoncé en début d'année, la seconde édition du Marché international de l'artisanat du Togo (MIATO), se tiendra bien du 29 octobre au 07 novembre prochain à Lomé. Le ministre délégué à l'artisanat, Kokou Hodin, a officiellement lancé vendredi cet événement biennal, lors d'une conférence de presse.

Comme en 2019, ce rendez-vous organisé en collaboration avec l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM), sera consacré à la promotion des produits et services artisanaux. Axé cette année autour du thème "Entreprises Artisanales et Compétitivité", le MIATO sera de nouveau l'occasion de valoriser le génie créateur des artisans locaux, de rappeler l'importance d'une politique de consommation locale, de mener des réflexions sur les performances de ces derniers, les opportunités du secteur, et les ambitions gouvernementales. Des expositions, conférences, ateliers, mises en relation sont prévues dans ce sens.

Fort de son succès inaugural (plus de 100 000 visiteurs, 160 exposants, 08 pays), le Marché entend poursuivre dans la même lancée : près de 300 stands sont ainsi mis à disposition pour des exposants d'une vingtaine de pays, et au moins 100 000 visiteurs sont attendus.

Quant à la situation sanitaire, "le comité d'organisation s'emploie activement à mettre en place la stratégie appropriée pour le respect scrupuleux des mesures barrières édictées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie".

Pour rappel, le secteur artisanal contribue à près de 18% du PIB au Togo et emploie plus d'un million de personnes.

Source : @Republiquetogolaise.com

LE TOGO ATTENDU À LA FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE DE DURBAN EN NOVEMBRE

Le Togo prendra part à la Foire Commerciale



Intra-Africaine, du 15 au 21 novembre prochain à Durban en Afrique du Sud. L'événement qui est à sa deuxième édition, réunira des acteurs de divers horizons et donnera l'opportunité de présenter et d'exposer des biens et services.

Pour le Togo, il s'agira de valoriser un peu plus les produits locaux et de vanter la Destination Togo. Le ministère du commerce a lancé dans ce sens jusqu'au 16 août un processus d'évaluation et de sélection.

Par ailleurs, la Foire de Durban sera également l'occasion de profiter des avantages qu'offre la mise en œuvre de la Zlecaf.

Source : @Republiquetogolaise.com

ZOZO

L'ACTE 2 DE MIATO LANCÉ



La deuxième édition du Marché International de l'Artisanat Togolais a été lancée ce vendredi 6 Août dans la salle de réunion du palais des congrès de Lomé, en présence de Kokou Eké Godin, ministre Délégué chargé de l'enseignement Technique et de l'artisanat, des acteurs du secteur artisanale du Togo.

Placé sous le thème "entreprises artisanales et compétitivité" l'événement se déroule du 29 octobre au 07 novembre 2021 sur l'esplanade du Palais des Congrès de Lomé.

Le but poursuivi par le Togo, à travers cette biennale est de faire la promotion de son artisanat, promouvoir le génie créateur des artisans togolais à travers l'exposition des produits, la présentation des services artisanaux et la création d'un cadre d'échanges de savoir-faire et leur permettre de renforcer leur compétitivité sur le marché international, à en croire le Directeur de l'Artisanat.

100.000 visiteurs sont attendus sur l'esplanade du palais des congrès pour découvrir des produits et la potentialité des artisans togolais, faire la promotion de la consommation locale et l'utilisation des matières premières locales. MIATO vise aussi à mettre en exergue les capacités de l'artisanat à créer de l'emploi et de la richesse et à sensibiliser les jeunes sur les opportunités qu'offre le secteur de l'artisanat.

Les pays de la CEDEAO et ceux du Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat (CODEPA), soit 26 pays du continent africain et reste ouvert aux autres pays du monde sont attendus à Lomé.

Le ministre Kokou Hodin a salué la permanence sollicitude des acteurs artisanaux au Togo ainsi que l'engagement du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à faire du secteur artisanale, un point clé de la politique du développement au Togo.

"Des dispositions sanitaires et hygiéniques sont entrain d'être prises pour garantir la santé des artisans et participants, compte tenu de la crise sanitaire. L'artisanat togolais participe à relever les défis du développement auxquels fait face le Togo et est placé au cœur des politiques stratégiques du pays dont l'organisation du MIATO chaque deux ans, saluée par les acteurs en décembre 2020 lors des assises de réflexion. D'où il urge la réédition" a dit le ministre Godin.

Installation d'un nouvel espace d'exposition ; d'un poste CNGR-Covid-19 ; d'un showroom de l'innovation, de trois (03) prix de l'innovation, des lignes de transport des visiteurs ainsi que la digitalisation des services dont la livraison sera assurée par la poste. 50 stands VIP climatisés, 150 stands Hall ventilés, 40 stands sous pagode, 60 stands sous Hangar et 14 stands resto sont envisagés. Le "Prix de l'innovation" est aussi en jeu. Voici quelques innovations pour cette deuxième édition de MIATO.

Les exposants internationaux peuvent s'inscrire sur le site www.miato.tg.

Dodo Abalo

TOGO/CRISES POLITIQUES À REPETITION :

" On a l'impression que l'ANC veut semer du haricot pour récolter du riz...", raille Abass Kaboua

"... Si l'on ne peut pas être lion dans la forêt, au moins il faut être coq dans la basse cours". C'est par cette leçon de vie que le leader du Mouvement des républicains centristes (MRC), l'honorable Frédéric Essokoyo Abass Kaboua, a résumé, ce lundi 09 août devant les médias, les tergiversations de ses compères de l'opposition, notamment Jean-Pierre Fabre et ses alliés de l'Alliance nationale pour le changement (ANC). A l'origine de ce nouveau coup de gueule d'Abass Kaboua, les dernières péripéties de l'ANC à la Concertation nationale des acteurs politiques togolais (CNAP).

Dans une déclaration, le Mouvement des républicains centristes (MRC) d'Abass Kaboua, a égrené les occasions manquées par l'opposition togolaise, pour mettre fin aux multiples crises politiques togolaises. Une situation, dit-il, que les présidents Alfa Condé et Nana Akufor Addo, alors facilitateurs, avaient dénoncés en leur temps.

Se félicitant de la dernière initiative de l'exécutif togolais qui a réuni les acteurs politiques nationaux, pour discuter et détendre le climat politique, le MRC remarque que ces discussions ont permis de déboucher sur d'énormes avancées politiques, notamment sur le cadre électoral national et la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

"... Si nous remontons dans l'histoire, que le ministère de l'administration territoriale de la décentralisation et du développement des territoires s'est porté garant à initier un cadre de Concertation Nationale des Acteurs politiques (CNAP) entre tous les partis politiques et diverses tendances, c'est ce que n'a pas prévu notre constitution (...) Cette initiative avait pour phase cachée d'unir les Togolais et permettre que les rivalités puissent se muer en fraternité et en bonnes relations de travail, d'union et d'amour entre les fils de la même patrie.", s'est réjoui le MRC.

"Le CNAP a réuni 21 partis politiques. Les discussions ont permis de toucher 52 points de la constitution togolaise, dont 29 portent sur les problèmes électoraux. Le financement des partis politiques, la recomposition de la CENI, les régionales, la composition du futur Sénat, le problème foncier, ... sont plusieurs points sur lesquels nous avons échangé positivement", note le parti d'Abass Kaboua.



La table ; au milieu, Abass Kaboua, président du MRC

La fausse note, relève le MRC, est le comportement du parti de Jean-Pierre Fabre. En effet, les "intempéries politiques" au Togo portent un nom: l'ANC, souligne le MRC. Non seulement, Abass Kaboua pointe du doigt le fait que les acteurs politiques togolais ne se font pas confiance, mais aussi le manque de vision politique de Jean-Pierre Fabre et compagnie.

"... Même si l'on n'aime pas le chien qu'on lui reconnaisse d'avoir des dents blanches. Pour rien du tout, parce qu'elle veut faire entrer forcée de ses propositions d'abord étudiées par tous avant adoption, que des érudits, avides de tact et clairvoyance, à l'image de Jean-Pierre Fabre, annoncent leur retrait du cadre...", s'étonne le leader du MRC. "C'est vraiment le complexe

de Gribouille, un candidat qui craint l'échec et trouve des motifs, pour ne pas aller à l'examen. Voilà ce qu'il a toujours fait depuis les retraits de ses députés, des membres de la CENI et qu'il tente encore à cette veille des régionales qui vont achever l'architecture de collectivités territoriales promulguées par nos textes. On a l'impression que l'ANC veut semer du haricot pour récolter du riz...", raille Abass Kaboua.

L'on retiendra une fois encore que la politique du "moi, c'est moi" a encore fait ses preuves lors de ces discussions organisées par le ministère de l'Administration territoriale. Une initiative saluée par la majorité de la classe politique togolaise, et qui a eu le mérite de poser des questions essentielles pour la bonne marche des processus électoraux futurs.

JPB

CNAP : Adrien Béléki Akouété attend la mise en œuvre des recommandations

La Convergence Patriotique Panafricaine (CPP) a activement participé à la Concertation Nationale des Acteurs des Partis Politiques (CNAP). Pour Adrien Béléki Akouété, Président de la CPP, les acteurs de la CNAP méritent des félicitations des Togolais, puisque c'est la première fois, et sans pression de la rue, que des politiques de l'opposition et du pouvoir ont discuté et fait des propositions allant, entre autres, dans le sens de l'amélioration du cadre électoral.

Après six (6) mois d'intenses travaux dont 18 réunions du Comité d'appui et 11 séances plénières, les travaux de la CNAP ont accouché de 51 propositions, dont 29 sur le cadre électoral.

Pour Adrien Béléki Akouété, Président de la CPP, les travaux se sont déroulés dans une ambiance conviviale.

"C'est la première fois que, sans pression de la rue, les acteurs politiques de l'opposition, comme du pouvoir, se retrouvent pour discuter entre eux, dans une ambiance conviviale. On n'a pas eu besoin de quelqu'un pour nous superviser. Nous pouvons dire que cette discussion n'a pas échoué ; on attend la mise en application", a-t-il indiqué.

Selon M. Akouété, les discussions au sein de la CNAP contribueront à l'élaboration d'un nouveau



Adrien Béléki Akouété

code électoral qui prendra en compte les 29 propositions faites dans le sens de l'amélioration dudit code.

"De toute façon, il y aura un nouveau code électoral qui prendra en compte les 29 propositions sur le cadre électoral. En ce qui concerne la CENI, elle reste toujours politique avec une composition de 17 membres, dont 7 pour la majorité parlementaire, 4 pour l'opposition parlementaire, 3 membres pour l'opposition extraparlamentaire et trois (3) pour la société civile", a-t-il relevé.

Aussi les discussions au niveau de la CNAP consacrent plusieurs avancées au niveau du cadre électoral.

"Si vous prenez les conclusions, vous allez constater qu'on a accepté qu'il y ait une audience foraine. Aujourd'hui, nous nous sommes mis

d'accord pour la première fois, qu'il y ait un fichier électoral biométrique, c'est dire qu'après le recensement le fichier sera audité. En ce qui concerne la compilation des résultats des élections, elle se fera, dorénavant, bureau de vote par bureau de vote, commune par commune et CELI par CELI.

Pour les contentieux, il est donné 72 heures comme délai pour les présidentielles. Pour les élections législatives, sénatoriales, locales on a donné 5 jours. Et pendant ce délai, un parti peut s'organiser pour regrouper les documents qu'il faut. Nous pensons qu'on ne peut pas aller à une négociation et dire qu'on est totalement satisfait, mais il faut dire qu'il y ait des avancées", a rappelé M. Akouété.

@gapola

TOGO : La décentralisation, cet apprentissage permanent

Suite de la page 2

peut-elle s'inscrire dans le cadre de la courtoisie républicaine ?

Au nom de cette même courtoisie républicaine n'aurait-elle pas dû recevoir des coups de fils ou une réponse par les voies habituelles à son adresse connue un jour ouvrable, au lieu des réseaux sociaux par un après-midi dominical ?

Le ministre ne saurait également ignorer que le mécanisme de la commission administrative paritaire qu'il mentionne, est tout aussi inopérant

pour les mêmes raisons : aucun décret pris en conseil des ministres, n'a fixé son organisation et ses modalités de fonctionnement. Quel sens donner alors à une injonction ministérielle qui se fonde sur des textes dépourvus d'applicabilité ?

Par ailleurs, à part les fonctionnaires détachés, les agents des collectivités territoriales sont liés à leur employeur par un contrat de travail et leur régime de cotisation est toujours logé auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Ils relèvent

www.lemedium.info

donc du Code du travail et des conventions collectives applicables.

À ce titre, la cessation du contrat de travail à l'initiative de l'employeur pour l'une des causes prévues par la loi, est régulièrement faite par lettre, comme dans les cas cités par le ministre d'Etat. Il n'y a pas d'autre acte pour donner effet à un licenciement que la lettre notifiant ledit licenciement en bonne et due forme à l'intéressé.

En conclusion, ces réflexions nous amènent à relever que la décentrali-

sation est un processus complexe, qui doit être abordé avec une humilité suffisante pour continuer de maîtriser progressivement ses rouages.

La seule position de ministre d'Etat ne fait pas l'expertise en la matière, et les départements de tutelle seraient bien inspirés de se rapprocher des acteurs de terrain élus afin d'enrichir le parcours par un rapprochement des idées et des points de vue.

LM

ALLONS À ANEHO

27 AOÛT au 12 SEPT 2021





Les médias nous font confiance



SiTu foirExpo des Lacs

afrotitud@gmail.com

RESPECTONS LES MESURES BARRIERES

(00228) 90 37 04 73



ENTREZ DANS LE FUTUR

5G



XIAOMI
MI 10 LITE 5G

60Go

Valable 30jrs

+

KIT
Offert

=

144 500 FCFA

~~299 000 F~~

Bonus 60Go compatible sur 5G, 4G et 3G.
Offre valable jusqu'au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg



TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*

*Jours ouvrés (Pour les renouvellements)

** Offre soumise à conditions.



www.bankofafrica.com



BANK OF AFRICA

EMCE GROUP

